

héréditaires de Chalon. Ce furent de puissants seigneurs, souvent redoutés. Le premier, Lambert, était qualifié *nobilissimus, strenuissimus, magnificus, munificus comes*.

Il devait sa haute fortune à son union avec Adelaïde, fille de Gislebert, duc de Bourgogne et reposa dans le prieuré qu'il avait fondé. Ses successeurs ne furent pas moins grands, et nous les connaissons encore mieux, quand nous pourrons lire leurs actes que renferme le cartulaire de Paray.

Du reste, Messieurs, si je vous ai montré mes compatriotes chalonnais ne dédaignant pas les joyeux repas faits, en plein champ, sur quelque ruine des vieux âges qu'ils étudient, laissez-moi vous dire aussi que le vin généreux qu'on verse à rasades, en Bourgogne, inspire aussi à d'autres Bourguignons la noble pensée de publier également de nombreux cartulaires. A Autun, à Mâcon, à Dijon et dans bien d'autres villes, les Sociétés savantes ont compris, déjà depuis longtemps, que c'est comme un *devoir* pour elles d'élever de ces grands monuments dont les frais dépassent les moyens des savants isolés.

A Autun, M. de Charmasse a publié le Cartulaire de Saint-Martin, dont la plus ancienne charte remonte à 1096, et qu'il a fait précéder d'une Introduction, laquelle est à elle seule un véritable monument de science et d'érudition.

Aujourd'hui, il met la dernière main à celui de l'évêché de cette antique ville qui a pu se dire « Soror et emula Romæ. »

Comme sa grande sœur, elle aime encore aujourd'hui les lettres et les arts, et avec quel soin pieux elle conserve ses vieux monuments de la domination romaine ! Elle en révèle même de nouveaux. N'est-ce pas à l'intrépide et